enbref

Démission à Sainte-Marie-Madeleine

En recourant aux notions de droit acquis et de dérogation mineure pour autoriser la construction d'un garage sur un terrain résidentiel de la rue Demers, la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine a créé une controverse qui a eu raison de la conseillère Hélène Di Tomaso. Elle a remis sa démission au début du mois de décembre, a-t-on appris. Jointe par LE COURRIER, Mme Di Tomaso a expliqué que ce sont les attaques dont le conseil a fait l'objet qui l'ont incitée à abandonner son poste. « J'ai été victime de menaces injustifiées de la part de gens agressifs. On nous a accusés injustement de tout, et je ne suis pas entrée en politique pour qu'on salisse ma réputation », a commenté la conseillère démissionnaire. Mme Di Tomaso était entrée au conseil après les élections de novembre 2013. Membre de l'équipe du maire Simon Lacombe, elle avait triomphé de Gilles Charpentier au siège no 3 par 612 voix contre 442. Son départ va forcer la tenue d'une élection partielle au début de 2015. ←